Article 9

Je pose un autocollant STOP PUB sur ma boîte aux lettres = 0 prospectus papier

Les quantités d'imprimés non sollicités dans nos boîtes aux lettres représentaient encore près de 800 000 tonnes en France en 2015, ce qui correspond à une moyenne de 12 kg par habitant sur une année ou à 30 kg par foyer.

Ces papiers, éphémères, finissent généralement rapidement à la poubelle.

Il existe pourtant un moyen simple de limiter leur prolifération invasive!

Qu'appelle-t-on « imprimés non sollicités »?

Les imprimés non sollicités sont de natures variées et leurs quantités se répartissent ainsi :

imprimés publicitaires : 89%catalogues commerciaux : 5%presse des collectivités : 4%

journaux gratuits d'annonces : 2%.

Pourquoi le STOP PUB?

En posant un autocollant STOP PUB sur votre boîte aux lettres, vous interdisez tout dépôt de publicité et autorisez au contraire l'accès de l'information de votre collectivité.

Où se procurer un STOP PUB?

Cet autocollant est disponible :

- à l'Espace Nature, Place Colbert Rochefort
- à la Communauté d'agglomération, Parc des Fourriers Rochefort
- à l'accueil de votre mairie
- sur simple demande au numéro vert 0 800 085 247
- par e-mail : redevance@agglo-rochefortocean.fr

